

Elections professionnelles 2018

Réunion n°2 du mercredi 29 août 2018
Rectorat de Poitiers
Salle A1 – France Bloch Serazin

CANDELEC 2018

Marie-Christine DUPORT – DRH
Les membres de l'équipe académique
« *Elections professionnelles 2018* »



CANDELEC

- ❖ Quelques rappels relatifs à l'application CANDELEC
- ❖ Calendrier
- ❖ Présentation de l'application
- ❖ Questions



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE



Quelques rappels

- ✓ CANDELEC permet de déposer les listes de candidats afin que les services RH vérifie à la fois la recevabilité des listes et l'éligibilité des candidats.

Pour les organisations syndicales, la date limite du dépôt des candidatures est fixée au jeudi 18 octobre à 17 h (heure de Paris)

- ✓ En parallèle, comme pour chaque élection, sont déposés dans les services les déclarations individuelles de candidature (DIC)
- ✓ Ouvertures de comptes et adresses mails.
- ✓ **Les préalables** : mise à jour des données CANDELEC (observation des effectifs au 1^{er} janvier 2018 et au 1^{er} septembre 2018)



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE



Quelques rappels

✓ CANDELEC Phase 0 : observation des effectifs

- Les gestionnaires RH précisent la proportion F/H pour les scrutins à leur charge.
- Les OS peuvent consulter ces informations. Cette consultation n'est jamais fermée.

✓ CANDELEC Phase 1 : échanges et vérifications avec l'administration (jusqu'au 25/09/2018)

- Les déposants des OS proposent des candidats à des scrutins pour faire vérifier leur éligibilité par les gestionnaires RH.
- Les gestionnaires RH peuvent donner une réponse adaptée à chaque candidature.
- Les correspondants des OS au niveau national peuvent voir l'ensemble des échanges entre les déposants et les gestionnaires RH.



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE



Quelques rappels

✓ CANDELEC Phase 2 : dépôts du matériel de vote (jusqu'au 18/10/2018)

- Les déposants des OS téléchargent les bulletins en PDF, le logo en PNG et la profession de foi en PDF pour les scrutins où ils présentent une liste.
- Les gestionnaires RH procèdent à la validation finale de la recevabilité.
- Les correspondants des OS au niveau national et les déposants des OS peuvent consulter l'ensemble de leurs échanges de la phase "1.Échanges".

✓ CANDELEC : consultation des listes candidates (jusqu'au 01/01/2019)

- Dans un premier temps, les gestionnaires RH pourront saisir l'ordre d'affichage issu du tirage au sort.
- Puis, les OS pourront consulter l'ensemble des listes déposées recevables.



académie
Poitiers



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

Quelques rappels

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Ouverture de l'accès aux académies phase 0: 27.05.2018

- Au sein des services et en académies:
 - Demandes d'ouverture de comptes: tous les comptes demandés sont ouverts
 - Mise à jour des effectifs dont parts de femmes et parts d'hommes en fonction des arrêtés pris et publiés en académies – corrections en cours à la DGRH pour les données nationales
 - Saisie du nombre de sièges pour les instances dont la composition peut être arrêtée sur le fondement des observations d'effectifs au 01.01.2018:
 - CT
 - CCM (*date d'observation: 06.04.2018*)
 - CAP dont la composition relève du décret n° 82-451: corps ATSS, IEN, personnels de direction, CPE et psychologues de l'EN
 - CCP DA SEGPA et CCSA (*envoi du 30.03.2018, 1^{er} onglet lignes 2 à 155*)
 - CCP AED-ACC et CCP ENS-EDU-PSYEN à partir des observations d'effectifs (*envoi du 30.03.2018, 1^{er} onglet lignes 2 à 155*)
 - CCP ATSS: à partir d'une observation des effectifs au 01.01.2018 par catégories A,B et C, à conduire dans les bases AGORA
 - NB: pour les CCP, il s'agit d'une mesure conventionnelle, la date d'observation et les délais de publication des arrêtés n'étant pas encadrés réglementairement mais pouvant être alignés sur ceux appliqués aux CT et CAP comme l'indique la circulaire DGAFP du 05.01.2018 page 3 (*voir messages DGRH des 02 et 09.07.2018*)

17 juillet 2018

ELECTIONS 2018 - réunion des correspondants du
17.07.2018

22



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

académie
Poitiers



Calendrier

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

- Création des comptes pour les OS par la DGRH: depuis le 02.07.2018
- Ouverture de la phase 1 de CANDELEC pour les services et les OS: reportée du 02 au 09.07.2018 (message DGRH du 02.07.2018)
- Formations inter-académiques à l'ESENER: 09, 10 et 11.07.2018
- Formations à destination des académies ultramarines et des vice-rectorats: semaine du 27.08.2018
- Sessions de formation complémentaires pour les académies et les services (à l'étude): début septembre 2018
- Ouverture de la phase 2: du 27.09.2018 au 18.10.2018 inclus

17 juillet 2018

ELECTIONS 2018 - réunion des correspondants du
17.07.2018

23



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

académie
Poitiers 

Calendrier

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

JUILLET - AOUT

- Depuis fin mai: mise à jour dans CANDELEC de la composition des CAP relevant du décret 82-451 (ATSS, IEN, PERDIR, CPE et PSYEN) et des CCM (à finaliser sans délai)
- Ouverture de CANDELEC phase 1 et des échanges entre services et OS potentiellement candidates: 09.07.2018 (jusqu'au 18.10.2018 à 17h)
- Sessions de formation à CANDELEC pour les académies (Métropole): 09, 10 et 11.07.2018
- Sessions de formation CANDELEC pour les académies ultramarines, les VR et les 3 académies métropolitaines absentes les 9-10-11 (en classe virtuelle): semaine du 27.08.2018.



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

académie
Poitiers



Calendrier

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

SEPTEMBRE

- Actualisation du nombre de sièges par grade pour les CAP des corps enseignants – CTA – publication des arrêtés – mise à jour CANDELEC
- Ouverture CANDELEC phase 2
- Sessions de formation de formateurs



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

académie
Poitiers



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

La formation

- Un plan de formation est mis en place:
 - Sessions de formation des gestionnaires CANDELEC
 - Sessions inter-académiques de formations de formateurs à destination des correspondants fonctionnels et techniques et des responsables des dispositifs d'assistance:
 - Région parisienne : mardi 11/09/2018
 - Lyon : jeudi 13/09/2018
 - Aix en Provence : lundi 17/09/2018
 - Bordeaux : mercredi 19/09/2018
 - Rennes : lundi 24/09/2018
 - Nancy : vendredi 28/09/2018
 - Et en formation à distance en classes virtuelles pour les académies ultramarines et les vice-rectorats en septembre
 - La formation vise à:
 - Redonner le cadre réglementaire et organisationnel des élections
 - Présenter le parcours électeur dans les portails B1 et B2
 - Présenter le portail B3- bureaux de vote
 - Sujets d'organisation et d'assistance
 - Des outils de formation à distance et d'autoformation seront diffusés

Calendrier

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

OCTOBRE

- 18 octobre 17h: date limite d'enregistrement des candidatures
- Examen de la recevabilité des candidatures, tirage au sort et affichage



L'application CANDELEC

Présentation



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

académie
Poitiers





Questions

❖ Vos questions

En vous remerciant de votre attention



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

